

# INFO- travaux

## Avis aux résidents

### Travaux majeurs

#### Reconstruction de la rue Gertrude

► entre la rue de l'Église  
et la rue Hickson

Dans le but d'améliorer les infrastructures publiques et la qualité de vie des citoyens, l'arrondissement de Verdun procédera à des travaux majeurs de réfection de la chaussée et de sections de trottoirs dans votre rue. Ce chantier aura des impacts pour les résidents et nous voulons vous faire part de certains d'entre eux.



Nous sommes conscients des inconvénients que ces travaux peuvent causer et nous prenons les mesures nécessaires pour en minimiser les impacts.

Nous vous remercions de votre précieuse collaboration pendant la durée de ces travaux.

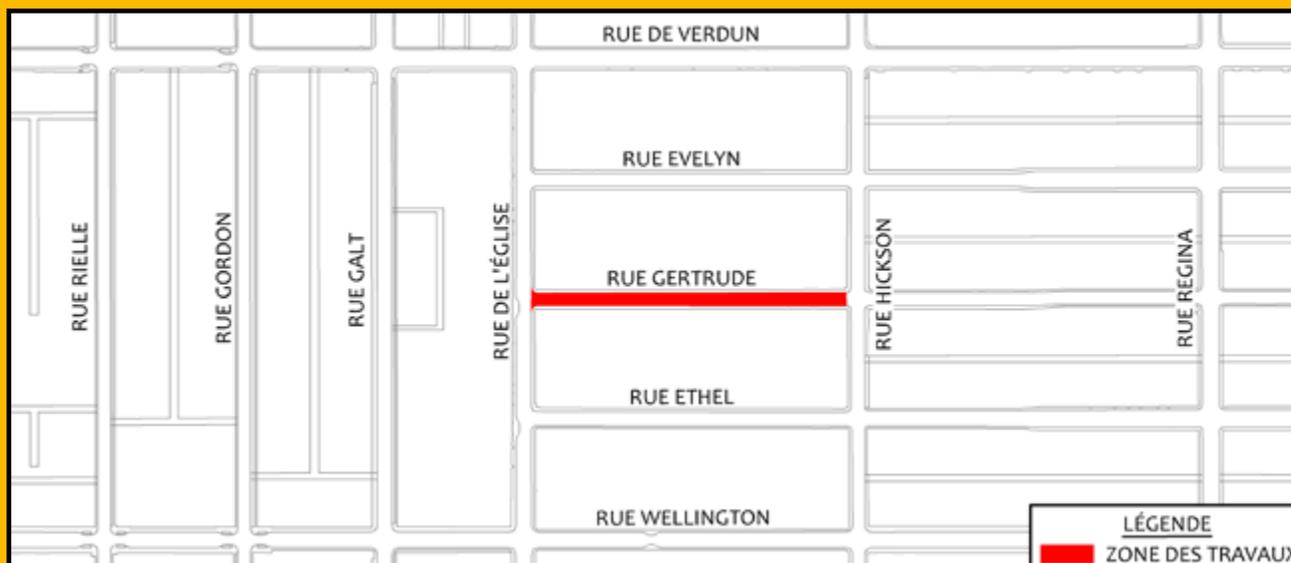
Afin de suivre l'évolution du chantier, nous vous invitons à consulter la section *Info-travaux* du site Web de l'arrondissement ([ville.montreal.qc.ca/verdun](http://ville.montreal.qc.ca/verdun)), à l'onglet Travaux de réfection – Verdun. Si de nouveaux avis sont émis, ils seront déposés à cet endroit.

Pour toute question concernant ce projet, veuillez communiquer avec l'arrondissement de Verdun en composant le 311.



*English available on request*

### Plan de la zone des travaux



# INFO-travaux



## Nature des travaux

Les travaux incluent notamment : la reconstruction de la chaussée et des trottoirs (complète, côté impair et partielle, côté pair) et la plantation d'arbres.

Ces travaux seront réalisés après les travaux de réhabilitation par chemisage de la conduite d'aqueduc.



## Durée des travaux

Les travaux seront une durée approximative de (7) sept à (8) semaines. La période estimée pour la réalisation des travaux majeurs s'étend de la mi-juillet à septembre 2018.



## Prise de photos et de films

Avant le début des travaux, l'entrepreneur et la Ville procéderont aux captations vidéo et photographique de l'ensemble des structures situées dans ce secteur (bâtiments, trottoirs privés, clôtures, arbres, poteaux d'éclairage et de signalisation, etc.).



## Distribution du courrier

Des boîtes postales temporaires seront installées à proximité de la zone des travaux.

Pour plus de détails, veuillez communiquer avec Postes Canada au 514 769-5151 ou consulter le site Internet : [canadapost.ca/cpc/fr/](http://canadapost.ca/cpc/fr/)



## Circulation et stationnement

Durant la période des travaux, un accès piétonnier aux résidences et aux établissements situés aux abords du chantier sera préservé, en tout temps.

Toutefois, des restrictions de stationnement dans la zone des travaux et à proximité seront appliquées. Au fur et à mesure de l'avancement des travaux, l'entrepreneur installera une signalisation temporaire interdisant le stationnement des deux (2) côtés de la rue. Nous vous demandons de respecter l'interdiction mise en place.

**Fermeture d'intersection :** Durant certaines phases, ces travaux majeurs entraîneront la fermeture partielle de l'intersection suivante :

➤ rue Hickson et rue Gertrude.

Cette fermeture sera d'une durée variable, selon la nature des travaux. Des chemins de détour seront alors aménagés.



## Collectes des matières résiduelles

Pour les collectes de déchets, de matières recyclables et de résidus alimentaires, nous vous demandons de mettre vos bacs ou vos sacs devant votre adresse, entre 20 h, la veille et 7 h, le jour de la collecte. Des employés de l'entrepreneur sur ce chantier s'assureront de leur ramassage. **Veuillez svp inscrire votre adresse sur vos bacs.**

Vous devrez continuer d'utiliser des bacs roulants ou des sacs pour y déposer vos déchets et vos matières recyclables et un bac brun pour la collecte des résidus alimentaires.

Pour la collecte des résidus verts, les contenants autorisés sont les sacs de papier brun, les boîtes de carton (non cirées et non souillées) et les contenants réutilisables en métal ou en plastique rigide portant une inscription « Résidus verts ».



## Plantation d'arbres et de végétaux

Afin de rendre votre environnement plus beau et plus agréable, environ **sept (7) nouveaux arbres** seront plantés dans le cadre de ce projet.

Cette plantation, à laquelle la Ville accorde une grande importance, vise à accroître le couvert arboricole, l'indice de canopée dans votre secteur et à remplacer les arbres abattus pour cause de maladies, blessures ou dommages reliés à l'agrile du frêne.

Des accroches-portes seront distribués quelques jours avant le début de la plantation pour les immeubles bénéficiant de l'ajout d'un arbre dans le domaine public adjacent.



## Personnes ayant des limitations fonctionnelles physiques

Si un occupant du bâtiment visé par cet avis a des limitations fonctionnelles, nous vous demandons de bien vouloir communiquer avec nous afin d'établir des stratégies claires pour pallier les inconvénients que peuvent engendrer de tels travaux. Nous pourrions ainsi assurer la sécurité de l'occupant aux abords du chantier.



## Déménagement

Si vous prévoyez déménager durant la période des travaux, veuillez communiquer avec nous afin que des dispositions soient prises au besoin pour assurer la sécurité des piétons et des autres usagers lors du déménagement.